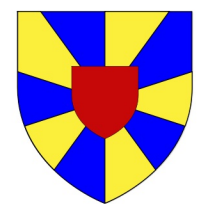


Révision du Plan Local d’Urbanisme



FAUMONT

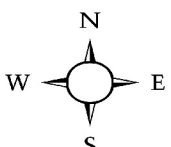
PLAN DE ZONAGE
Approbation

Vu pour être annexé à
la DCM du 28 septembre 2017

URBANISME • PAYSAGE • ENVIRONNEMENT

CS 60 200 Fiers-en-Escoubleux
59503 DOULAI Cedex
Tél. 03 62 07 80 00 - Fax. 03 62 07 80 01

Echelle : 1/5000ème



Légende

- Limites de zones
- Bâti
- Parcelle
- Hydrographie
- Eléments de patrimoine urbain à protéger au titre de l'article L.151-19 du CU
- Eléments de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du CU
- Espace boisé
- Fossés protégés au titre du L.151-23 du CU
- Protection des chemins au titre de l'article L.151-38 du CU
- Siège d'exploitation agricole
- Périmètre évolutif de 100m autour des bâtiments agricoles classés ICPE
- Périmètre évolutif de 50m autour des bâtiments agricoles soumis au RSD
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11 du CU.
- Emplacement réservé au titre du L.151-41 du CU.
- Zone Inondée constatée
- Zones à Dominante Humide du SDAGE
- Zones humides du SAGE
- A enjeu
- A enjeu prioritaire

U : il s'agit d'une zone urbaine mixte correspondant au centre-bourg, au Boujon et aux hameaux.

1AU : il s'agit d'une zone d'urbanisation future mixte ou à vocation principalement résidentielle.

A : il s'agit d'une zone à vocation exclusivement agricole.

Az : il s'agit d'une zone agricole désignée comme coupure d'urbanisation du SCoT et comme corridor écologique de la TVB régionale.

N : il s'agit d'une zone naturelle destinée à la protection du milieu naturel et à sa mise en valeur.

NI : il s'agit d'un secteur de la zone naturelle accueillant des équipements touristiques ou de loisir.

Nh : il s'agit de zones naturelles humides, à enjeux environnemental fort ou à enjeu hydrographique.

PATRIMOINE URBAIN PROTEGE		
N°	Nom	
1	Façade de l'ancienne gare	
2	Calvaire	
3	Presbytère	
4	Eglise	
5	Chapelle	
6	Chapelle	
7	Chapelle	
8	Grange	
9	Maison du garde-chasse	
10	Château de Faumont	
11	Portail du château	
12	Chapelle	

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES			
N°	Vocation	Destinataire	Surface
1	Accès piéton à la zone 1AU	Commune de Faumont	0.04
2	Equipement	Commune de Faumont	0.11
3	Accès à la zone 1AU	Commune de Faumont	0.04

